

CONDITIONS D'ACCUEIL :

- 1 EMPLACEMENT = 2,50 ML = 5€
- Accueil des exposants à partir de 07h00
- Ventes de 08h00 à 18h00



INSCRIPTION POSSIBLE SUR PLACE, dans la limite des emplacements restants.

Restauration possible sur place.

Présence d'artisans et producteurs locaux professionnels.

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

1. Le vide-greniers, organisé par l'Union Sportive Forcéenne, est réservé aux particuliers, qui ne peuvent vendre que des objets personnels. Ne sont pas autorisés : la vente d'armes, les produits alimentaires (sauf professionnels participants au marché de producteurs).

2. La réglementation des vide-greniers stipule que « tout particulier ne doit pas faire plus de deux vide-greniers dans l'année civile ».

3. L'emplacement de 2,5 m linéaires est à 5 €, aucun véhicule ne sera autorisé sur l'emplacement. Les emplacements seront attribués par les organisateurs en favorisant les réservations effectuées en amont du jour-j.

4. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, les organisateurs ne pourront être tenus responsables, notamment en cas de perte, casse, vol ou autre détérioration.

5. Les exposants devront laisser leur emplacement dans l'état de propreté dans lequel ils l'ont trouvé à leur arrivée, et prévoir les sacs poubelles nécessaires. Des containers seront mis à leur disposition.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

- 1 EMPLACEMENT = 2,50 ML = 5€
- Accueil des exposants à partir de 07h00
- Ventes de 08h00 à 18h00



INSCRIPTION POSSIBLE SUR PLACE, dans la limite des emplacements restants.

Restauration possible sur place.

Présence d'artisans et producteurs locaux professionnels.

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

1. Le vide-greniers, organisé par l'Union Sportive Forcéenne, est réservé aux particuliers, qui ne peuvent vendre que des objets personnels. Ne sont pas autorisés : la vente d'armes, les produits alimentaires (sauf professionnels participants au marché de producteurs).

2. La réglementation des vide-greniers stipule que « tout particulier ne doit pas faire plus de deux vide-greniers dans l'année civile ».

3. L'emplacement de 2,5 m linéaires est à 5 €, aucun véhicule ne sera autorisé sur l'emplacement. Les emplacements seront attribués par les organisateurs en favorisant les réservations effectuées en amont du jour-j.

4. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, les organisateurs ne pourront être tenus responsables, notamment en cas de perte, casse, vol ou autre détérioration.

5. Les exposants devront laisser leur emplacement dans l'état de propreté dans lequel ils l'ont trouvé à leur arrivée, et prévoir les sacs poubelles nécessaires. Des containers seront mis à leur disposition.



BULLETIN D'INSCRIPTION

DIMANCHE 8 MAI 2022 - US Forcé

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

E-MAIL :

PORTABLE :

Nombre d'emplacements (2,50 ml) : x 5 € = €

Je souhaite être à côté de :

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Le règlement par chèque à l'ordre de l'USF
- Le coupon d'inscription rempli et signé
- La photocopie recto-verso d'une pièce d'identité



Seules les inscriptions payées officialisent les emplacements



BULLETIN D'INSCRIPTION

DIMANCHE 8 MAI 2022 - US Forcé

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

E-MAIL :

PORTABLE :

Nombre d'emplacements (2,50 ml) : x 5 € = €

Je souhaite être à côté de :

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Le règlement par chèque à l'ordre de l'USF
- Le coupon d'inscription rempli et signé
- La photocopie recto-verso d'une pièce d'identité



Seules les inscriptions payées officialisent les emplacements

**INSCRIPTION À DÉPOSER AU SEIN DE LA BOÎTE
AUX LETTRES DE L'US FORCÉ**
(devant la salle des sports et le club house)

Je soussigné(e), certifie ne pas être professionnel de la brocante, agir pour mon compte personnel et avoir pris acte du règlement intérieur.

Date :

Signature :

Renseignements et informations :

André GILLES : 06.30.24.80.81

Marlène HOUDAYER : 06.11.10.00.81

unionsportiveforceenne@gmail.com



L'USF vous remercie de votre participation et videz bien vos greniers !

**INSCRIPTION À DÉPOSER AU SEIN DE LA BOÎTE
AUX LETTRES DE L'US FORCÉ**
(devant la salle des sports et le club house)

Je soussigné(e), certifie ne pas être professionnel de la brocante, agir pour mon compte personnel et avoir pris acte du règlement intérieur.

Date :

Signature :

Renseignements et informations :

André GILLES : 06.30.24.80.81

Marlène HOUDAYER : 06.11.10.00.81

unionsportiveforceenne@gmail.com



L'USF vous remercie de votre participation et videz bien vos greniers !

VIDE GRENIER

FORCÉ

**L'UNION SPORTIVE FORCÉENNE
ORGANISE
SON VIDE GRENIER**

DIMANCHE 8 MAI 2022

**IL SERA ACCOMPAGNÉ
D'ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX**

5€ LES 2M50

RESTAURATION SUR PLACE

8H À 18H

RENSEIGNEMENT

0630248081 - UNIONSORTIVEFORCEENNE@GMAIL.COM

STADE GILBERT BELLAIN - FORCÉ

VIDE GRENIER

FORCÉ

**L'UNION SPORTIVE FORCÉENNE
ORGANISE
SON VIDE GRENIER**

DIMANCHE 8 MAI 2022

**IL SERA ACCOMPAGNÉ
D'ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX**

5€ LES 2M50

RESTAURATION SUR PLACE

8H À 18H

RENSEIGNEMENT

0630248081 - UNIONSORTIVEFORCEENNE@GMAIL.COM

STADE GILBERT BELLAIN - FORCÉ